

Bulletin d'inscription pour l'HERAULT

A la journée de formation pour l'obtention de l'attestation d'aptitude



FORMATION, CONSEIL, AUDIT
SECURITE, CYNOPHILIE, INCENDIE

Propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie article L 211-13-1 du code rural avant le 31 décembre 2009
Tout propriétaire ou détenteur d'un chien mordeur ou qui risque de causer un accident aux personnes ou aux Animaux domestiques . Toute personne qui souhaite mieux comprendre son chien et les bases de l'éducation canine.

Le programme est conforme à l'arrêté ministériel du 8 avril 2009.
L'attestation d'aptitude vous sera remise à la fin de la journée
Nombre de stagiaires : 20 maximum ; Clôture des inscriptions lorsque cette limite est atteinte

La journée de formation s'effectue sans le chien

Réservé administration	
RECU LE :	
Chèque N°	
Banque	
Pièce N°	
Attestation	

Mme Melle Mr NOM : _____ / _____ Prénom : _____
nom de jeune fille

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____ @ _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Dépt : _____

CIN PC Passeport N° : _____ délivré(e) le : _____ à : _____

Particulier Eleveur : N° d'éleveur : _____ Affixe : _____

Dresseur au mordant : N° de certificat de capacité : _____

Professionnel dans les métiers du chien : Précisez : _____

Maître chien sécurité privée : Nom de l'entreprise : _____

SIRET : 429 324 858 00027 - APE 741A

Objectifs :- Comprendre le comportement canin- Améliorer les relations avec votre ou vos chiens.
- Prévenir les accidents. - Connaître les bases de l'éducation canine.

Lieu de formation : BUFFALO GRILL parc activités « la peyrière » 34430 ST JEAN DE VEDAS
horaires de formation : de 09h00 à 17h00 pause déjeuner de 12h00 à 13h00

Présence impérative des stagiaires à 08h45

Indiquez la date souhaitée
Selon celles proposées :

2011

Signature obligatoire

Bulletin à retourner à : Francis FONTAINE St pierre de malaure 47270 ST URCISSE

Joindre : - Photocopie carte d'identité nationale (l'original sera présenté au début de la formation)
- Le règlement de 120 euros et possibilité de déjeuner sur le lieu de formation Chèque à l'ordre de **Francis FONTAINE**

Attention : - En cas d'annulation, un montant de 20 euros pour frais d'exploitation sera déduit du remboursement

Stratégies et Objectifs Boîte postale N° 47270 PUYMIROL ☎ 06 21 54 82 18
Agrément préfecture de l'Hérault : N° 34-2009-10 du 16 octobre 2009
www.permischiensdangereux.fr mail : fox@francisfontaine.fr